

Le Parc de Lunaret et la Ville de Montpellier sont heureux de vous faire part de la naissance de 4 bébés guépards le 29 novembre 2018

Nouvelles naissances de guépards à Montpellier

Le 29 novembre vers 1h du matin, Sita a mis au monde 4 petits mâles guépards, 95 jours après son accouplement avec Twist.

Cette naissance vient conforter les efforts effectués par la ville de Montpellier et le Parc de Lunaret avec l'aménagement d'un véritable centre de reproduction de guépards.

3^{ème} série de naissances 2018 à Montpellier

Le 14 mai dernier, Sanné donne naissance à une première portée de trois petits dont Twist est le père.

Le 3 juillet, suite à son accouplement avec Omari, Sita a donné naissance à sa première portée mais elle s'en est désintéressée suite à l'arrêt de sa lactation pour raison inconnue. Les vétérinaires et l'équipe animalière du parc ont dû alors nourrir les petits jusqu'à leur sevrage, en préparant progressivement leur adoption par Sanné. Les six petits des deux premières portées sont donc visibles ensemble, dans leur enclos avec Sanné

En août, Sita s'est de nouveau accouplée, cette fois avec Twist pour engendrer cette troisième portée. La mise-bas étant très récente, Sita et ses petits restent au calme et au chaud sous l'œil vigilant de l'équipe animalière.

Si tout va bien, les petits seront visibles avec leur mère Sita dans leur enclos, dès janvier 2019.

Montpellier renoue avec son histoire

En 1965 et 1966, le Parc de Lunaret a reçu ses premiers guépards, un couple constitué d'un mâle de 5 ans et d'une femelle de 4 ans qui s'est reproduit à la grande surprise de tous jusqu'en 1972. Montpellier était alors un des premiers et rares parcs zoologiques à obtenir la reproduction de cette espèce, très difficile en captivité.

Depuis cette époque ancienne et malgré de nombreux efforts, aucune nouvelle naissance viable n'a pu être obtenue au parc de Lunaret, en raison notamment de la vétusté d'installations abandonnées en 2016.

La convention de Washington

Actuellement en vigueur, cette convention règlemente rigoureusement le commerce des espèces vivantes et les protège du trafic et de la spéculation. Elle limite très fortement le prélèvement direct des espèces dans leurs milieux naturels.

En 1965, les guépards du parc provenaient directement d'Ethiopie et des côtes françaises des Somalis (actuelle République de Djibouti), chose impensable aujourd'hui.

Nos guépards actuels sont donc tous nés en captivité, ils proviennent d'échanges ou ont été confiés par d'autres parcs zoologiques membres de l'EAZA (Association Européenne des Zoos et Aquariums).

Pourquoi un centre de reproduction de guépards à Montpellier ?

Une espèce menacée

Le guépard est classé « vulnérable » sur la liste rouge des espèces menacées de l'UICN (Union Internationale pour la Conservation de la Nature). Sa population était évaluée à plus de 100 000 au début du XXe siècle. Du fait de la dégradation de son milieu de vie, des effets du réchauffement climatique et du braconnage, il resterait à peine 7100 guépards dans la nature aujourd'hui.

Un champion fragile

Le guépard est un prédateur ultra rapide. Champion de course, il peut atteindre une vitesse de pointe de 110 km/h en 3 secondes. Malheureusement, il ne peut pas maintenir cette vitesse très longtemps et doit se reposer une vingtaine de minutes avant de consommer ses proies (pause préprandiale). Ceci le rend très vulnérable aux chasseurs et prédateurs concurrents qui en profitent pour l'abattre ou pour lui dérober son butin.

Un manque dramatique de diversité génétique

Il y a près de 12 000 ans, l'espèce aurait subi une disparition massive de ses effectifs. Un groupe génétiquement très homogène de sa population a survécu à cette effondrement mais il présente une consanguinité importante, à l'origine de mortalité juvénile et d'une vulnérabilité accrue aux maladies infectieuses. On appelle cela un « goulot d'étranglement génétique », une rupture « brutale » dans son évolution génétique.

La mobilisation sur le terrain

L'Association Cheetah Conservation Fund

Fondée en 1991 par le Dr Laurie Marker (biologiste vétérinaire), la CCF a créé un ensemble de programmes visant à s'attaquer aux principales menaces pesant sur le guépard. Située à Otjiwarongo, en Namibie à environ 3 heures au nord de la capitale Windhoek, elle est la principale organisation mondiale dédiée à la sauvegarde du guépard dans la nature.



Elle héberge un laboratoire de génétique entièrement équipé et mène des programmes de recherche sur la biologie, l'écologie et la génétique des guépards.

L'avenir des guépards ne pouvant être dissocié de celui des communautés humaines locales, la CCF propose un véritable projet de développement durable :

La CCF s'inscrit dans une démarche de conservation et de restauration de l'habitat des guépards et travaille en parallèle en collaboration avec les éleveurs de bétail pour développer et mettre en œuvre des techniques de gestion d'élevage permettant de limiter les conflits et cohabiter avec la faune sauvage.

L'association est très impliquée dans l'éducation et l'information des éleveurs, des enseignants et des enfants dans les écoles en mettant l'accent sur les méthodes de sauvegarde de la biodiversité et le rôle du guépard au sein des écosystèmes locaux.

La CCF entretient des liens étroits avec d'autres pays tels que le Botswana, l'Afrique du Sud, le Zimbabwe, l'Iran, l'Algérie et l'Angola afin de soutenir des programmes locaux de conservation des guépards.

La ville de Montpellier, par l'entremise du Parc du Lunaret, soutient financièrement cette association sous forme de dons annuels.

La mobilisation des parcs zoologiques

Depuis 1992, le guépard est géré par un EEP (Programme d'Élevage Européen) de l'EAZA. Les parcs zoologiques impliqués dans ce programme d'élevage échangent leurs données, mettent en pratique les recommandations du coordinateur de l'espèce*, échangent ou hébergent des animaux afin d'optimiser la reproduction et conserver la diversité génétique de l'espèce. (* Lars Versteeg du Safaripark Beekse Bergen - Pays-Bas).

Le centre de reproduction au Parc de Lunaret

En 2013, afin de favoriser les possibilités de reproduction de guépards, le parc zoologique de Montpellier propose d'aménager 8 enclos et deux bâtiments pour héberger davantage d'individus dans de meilleures conditions.

Ces nouveaux enclos et bâtiments constituent un prototype pour les projets à venir : en effet, la Ville de Montpellier a décidé d'engager en 2016 une vaste opération de restructuration visant à moderniser et mettre aux normes les équipements du parc zoologique.

Type de bâtiments

Les bâtiments sont dotés d'installations zootechniques : 2 bâtiments séparant mâles et femelles comprenant 5 loges chacun, reliés entre eux par un couloir et entourés de 4 enclos et 5 sas, et 3 points de vue pour le public.

Ces infrastructures répondent aux normes sanitaires (assainissement) et de sécurité (sas de contention).

Elles sont adaptées aux besoins des animaux et sont ergonomiques pour le personnel (chauffage au sol dans les loges des animaux, manipulations des trappes facilitées, etc.), elles facilitent la reproduction des guépards (couloir permettant la présentation des mâles aux femelles).

Ces bâtiments apportent une capacité d'accueil plus importante (accueil possible de 8 guépards adultes et de leur progéniture).

Eléments techniques

- La première phase de travaux a duré 3 mois et concernait le défrichage (autorisation délivrée par la Direction Départementale des Territoires et de la Mer) ;
- Les voiries et réseaux divers, et notamment le système d'assainissement, ainsi que les installations zootechniques ont été ensuite créés (conception et maîtrise d'œuvre : Ville de Montpellier) ;
- Dans le même temps, sur la base d'une étude paysagère, la mise en scène des enclos et les aménagements pour le public (cheminements et points de vue) ont été réalisés (conception et maîtrise d'œuvre : Ville de Montpellier);
- L'arrivée des guépards supplémentaires en provenance de divers zoos européens s'est déroulée progressivement entre les mois d'octobre et d'avril 2017, permettant l'augmentation de la population de 2 à 8 guépards.

Les guépards du parc de Lunaret en mai 2018

Nos guépards appartiennent à la sous-espèce des guépards du Sud (*Acinonyx jubatus jubatus*), la sous-espèce parmi les 5 existantes dont la distribution géographique est la plus au sud en Afrique. Elle se distingue des 4 autres (*A. j. hecki* au Nord-Ouest, *A. j. fearsoni* à l'Est, *A. j. soemmerringi* au Nord-Est et *A. j. venaticus*, désormais présente qu'en Iran) par sa taille et sa robe (entre celle du guépard du Sahara très pâle (*A. j. hecki*) et les formes plus foncées dites « royales » qui correspondent à une mutation découverte au Zimbabwe).

SANNE née au Royal Burger's Zoo d'Arnhem (Pays Bas), le 22/10/13 ;

TWIST né au Safari de Peaugres, le 07/10/12 ;

OMARI né à Dvur Kralove (République Tchèque), le 07/11/05 ;

SHWARI né au Zoo de Salzburg (Autriche), le 28/06/13 ;

HELINKA née à Africa Alive (Royaume-Uni), le 07/06/07 ;

MAYA née au Ebeltoft Safari (Danemark), le 24/09/13 ;

SITA née au Royal Burgers' Zoo d'Arnhem (Pays Bas), le 27/05/14 ;

MAX né en Afrique du sud (centre d'élevage), le 07/04/09.

